

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

Commune de Piégut

Séance du mardi 21 mars 2017

Membres en
exercice : 10

Date de la convocation: 10/03/2017

Présents : 7

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence*

Votants : 7

de M Alain MICHEL, Maire

Pour : 7

Présents : Alain MICHEL, Jérémie BARANOWSKI, Laëtitia COLLET, Adèle KUENTZ, Gisèle MAUREL, Christine MARCELLIN, Denis PICHON

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés:

Excusés: Nicolas WIERZBINSKI

Absents: Emile BADIH, Thomas MINI

Secrétaire de séance: Jérémie BARANOWSKI

D_2017_021

Objet : Lancement d'une nouvelle coupe affouagère

M le Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré le garde forestier et abordé avec lui le lancement d'une nouvelle coupe affouagère lorsque l'actuelle sera terminée (avril 2017).

Cette nouvelle coupe pourrait commencer dès le mois de juin, une partie en haut de la commune et une partie en bas, avec nécessité de la nomination de 3 garants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

1-de lancer une liste de pré-inscription en mairie du 1er Avril au 15 Avril 2017

2-que les personnes pouvant se pré-inscrire pour cette coupe doivent être **résidentes fixes et effectives de la commune de Piégut**, comme le stipule le code forestier

3-qu'il est possible de se pré-inscrire pour un lot ou un demi lot et de mentionner à titre indicatif le volume souhaité

Il est rappelé que 3 garants sont requis pour pouvoir lancer une coupe affouagère.

Fait et délibéré à Piégut
les jours mois et an que dessus
le 28 mars 2017
le maire

Alain MICHEL

RF Sous Préfecture de FORCALQUIER
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2017 004-210401501-20170321-D 2017 021-DE

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

Commune de Piégut

Séance du mardi 21 mars 2017

Membres en
exercice : 10

Date de la convocation: 10/03/2017

Présents : 7

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence*

Votants : 7

de M Alain MICHEL, Maire

Pour : 7

Présents : Alain MICHEL, Jérémie BARANOWSKI, Laëtitia COLLET, Adèle KUENTZ, Gisèle MAUREL, Christine MARCELLIN, Denis PICHON

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés:

Excusés: Nicolas WIERZBINSKI

Absents: Emile BADIH, Thomas MINI

Secrétaire de séance: Jérémie BARANOWSKI

D_2017_021

Objet : Lancement d'une nouvelle coupe affouagère

M le Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré le garde forestier et abordé avec lui le lancement d'une nouvelle coupe affouagère lorsque l'actuelle sera terminée (avril 2017).

Cette nouvelle coupe pourrait commencer dès le mois de juin, une partie en haut de la commune et une partie en bas, avec nécessité de la nomination de 3 garants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

1-de lancer une liste de pré-inscription en mairie du 1er Avril au 15 Avril 2017

2-que les personnes pouvant se pré-inscrire pour cette coupe doivent être **résidentes fixes et effectives de la commune de Piégut**, comme le stipule le code forestier

3-qu'il est possible de se pré-inscrire pour un lot ou un demi lot et de mentionner à titre indicatif le volume souhaité

Il est rappelé que 3 garants sont requis pour pouvoir lancer une coupe affouagère.

Fait et délibéré à Piégut
les jours mois et an que dessus
le 28 mars 2017
le maire

Alain MICHEL

RF
Sous Préfecture de FORCALQUIER
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/03/2017
004-210401501-20170321-D 2017 021-DE